

Ref VEGA 4388 – PRAG 002 – Sc. Indus. De l'Ingénieur – option Sciences Industrielles de l'ingénieur et Ingénierie mécanique IUT

1. Pédagogie

a. Description du Département et de sa politique

- structuration

Le département GMP comporte une équipe d'enseignants et d'enseignants-chercheurs répartie de la manière suivante :

- 1 MCF CNU 33
- 1 MCF CNU 60
- 1 MCF CNU 61
- 3 PRAG Fabrication mécanique
- 2 PRAG Construction mécanique
- 1 PAST CNU 27
- 1 PAST CNU 60
- 1 Contractuel Construction mécanique

- offre de formation

L'offre de formation du département comporte cette année :

- GMP en formation initiale : 36 étudiants en BUT 1
- GMP en formation initiale : 23 étudiants en DUT 2
- GMP par apprentissage : 24 étudiants répartis sur 2 années

- Licence Professionnelle GCPI - Gestion et Conception de Projets Industriels sur le site de Cholet : 16 étudiants en contrat de professionnalisation
- Licence Professionnelle CRMS - Conception et Réalisation de Machines Spéciales : 16 étudiants en contrat de professionnalisation

D'ici 3 ans, l'offre de formation du département comportera :

- GMP en formation initiale : 48 étudiants en BUT 1
- GMP en formation initiale : 48 étudiants en BUT 2
- GMP en formation initiale : 48 étudiants en BUT 3
- GMP par apprentissage : 36 étudiants répartis sur 3 années

- Licence Professionnelle GCPI - Gestion et Conception de Projets Industriels sur le site de Cholet : 16 étudiants en contrat de professionnalisation

b. Besoins pédagogiques

Les enseignements concernés par ce poste sont répartis dans les domaines suivants :

- Méthodes et Production (TD et TP sur machine outil)
- Organisation de la Production Industrielle (TD et TP)

Dans une moindre mesure les enseignements pourront porter sur les thèmes suivants :

- Construction mécanique (TD et TP)
- Dimensionnement des structures
- Mécanique

Les enseignements seront dispensés sur les 3 années du BUT.

L'enseignant recruté aura également comme tâche la mise en place et le suivi de SAE (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation), le suivi de stagiaires et/ou apprentis ainsi que des responsabilités administratives.

c. Compétences pédagogiques recherchées

L'enseignement technologique en IUT s'effectue essentiellement sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques. Il requiert à la fois l'adaptation de sa pédagogie au public visé (50% bac STI2D, 50% Bac général), une concertation importante avec les collègues du département et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de SAE, de PPP, de stages, d'aide à la réussite, etc.

L'enseignant recruté devra montrer un intérêt pour l'innovation pédagogique, le passage au BUT ayant comme objectif d'utiliser l'apprentissage par projet dans l'enseignement.

Il devra s'insérer dans l'équipe pédagogique, en participant notamment à la création de nouveaux contenus pédagogiques (travaux pratiques, travaux dirigés, SAE).

Une expérience avec le public visé serait un plus.

d. Implications attendues

Compte-tenu de la spécificité d'organisation des IUT, le département fonctionne avec une direction de département composé d'un chef de département ainsi que d'un directeur des études. Les enseignants du département assument une ou plusieurs responsabilités : responsable de Licence Professionnelle, de stages, de communication, etc.

L'enseignant recruté sera amené, au cours de son exercice au département, à s'y investir.

e. Contacts

Nom du Chef du département : Nathalie Jakubowicz
Téléphone du Chef du département : 02.44.68.88.81
Email Chef du département : nathalie.jakubowicz@univ-angers.fr
Adresse du site web : <http://www.univ-angers.fr/iut>

2. Recherche

Non concerné

3. Informations portail européen EURAXESS

1. Job position (Lecturer, Professor) :

Permanent professor (Established/leading researcher R3-R4)
Permanent lecturer (Recognised/established researcher R2-R3)

2. Job profile (up to 300 characters) :

3. Research fields :

4. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)

- Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- Agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)

- Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, piqure, etc...)
- Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- Electricité (habilitation électrique nécessaire)
- Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- Travail isolé
- Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser) :

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE du 27/09/2021 au 26/10/2021

Tout dossier incomplet au 26 octobre 2021 sera déclaré irrecevable.